

Impôt sur le revenu—Loi

M. Johnston: Allons donc, John.

M. Rodriguez: J'ai écouté le député de York-Ouest, mais est-ce que j'entends bien ce qui se dit ici? Y a-t-il quelque chose qui cloche? J'ai suivi le débat à l'étape du rapport du projet de loi C-84. J'ai entendu les libéraux présenter un amendement voulant que l'exonération à vie de \$500,000 pour gains en capital s'applique uniquement aux gains réalisés par voie de spéculation au Canada, par exemple, sur la vente d'un cheval de course canadien, d'œuvres du Groupe des Sept ou de logements canadiens en copropriété. Le gouvernement a fait valoir avec quelle éloquence qu'il fallait canadianiser les profits. C'est là un nouvel élément sur la liste des produits canadiens. Le député de York-Ouest disait il y a juste quelques instants que l'exonération fiscale pour gains en capital était un cadeau fait aux riches qui contribuait à l'établissement de classes de citoyens. Il a parfaitement raison.

M. Johnston: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je sais que j'aurais un peu plus tard l'occasion de poser une question, mais ce que dit le député est une déformation inacceptable de l'amendement proposé.

M. Fulton: C'est un fait.

M. Johnston: Ce qui, soit dit en passant, autorise . . .

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Johnston: Je voudrais faire remarquer au député que notre parti a . . .

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député aura la possibilité, pendant la période des questions et observations, de corriger les propos du député. La parole est au député de Nickel Belt (M. Rodriguez).

M. Rodriguez: Monsieur le Président, écoutez les sensibilités écorchées. Tommy Douglas, l'ancien chef de notre parti, disait que lorsque l'on rencontre une meute de coyotes on sait tout de suite si l'on en a touché un, car ils se mettent tous à hurler.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Nous n'espérons pas que vous compreniez l'amendement.

M. Rodriguez: Je ne pensais pas avoir autant de succès. L'intervention du député à propos de cet amendement sur les gains en capital était aussi claire que sa position sur le libre-échange.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Je désire faire mon intervention sur le projet de loi C-84. Vous savez, monsieur le Président, que j'essaie toujours de m'en tenir au sujet à l'étude. J'ai découvert avec le temps qu'un budget traduisait bien les priorités et les idées d'un gouvernement. Il en a toujours été ainsi. A quoi le gouvernement attache-t-il de l'importance? Dans quelle direction le gouvernement voit-il le pays se diriger? Que veut faire le gouvernement?

Nous avons eu la campagne électorale de 1984. Nous avons entendu toutes les promesses. Nous avons tous repéré ce qui venait des sondages secrets. Pour les trois quarts, c'était des histoires, des histoires de Brian. Nous comprenons cela et les électeurs aussi. Les libéraux nous ont fait le coup avant. Nous

devions avoir la démocratie de participation et la société juste. Le pays était fort et les libéraux devait réduire les différences de classes pour créer une société plus juste.

Les tories ne se sont pas aventurés jusque là. L'égalitarisme n'est pas leur domaine. Nous connaissons leur position là-dessus.

M. Gormley: Vous parlez à tort et à travers.

M. Rodriguez: Comment le gouvernement peut-il prétendre qu'une exemption de \$500,000 sur les gains en capital va créer des emplois alors que nous savons, statistiques à l'appui, que 4 p. 100 seulement des contribuables en profiteront? Rien ne prouve que les gains en capital aient jamais créé d'emplois. Comment le gouvernement peut-il dire aux simples Canadiens qu'il faut réduire le déficit parce qu'ils se la coulent douce? Au contraire, on nous assomme au poste d'essence, au magasin, et le gouvernement nous coince même quand on achète de la nourriture pour animaux domestiques. Chacun sait que la taxe de vente et la taxe sur l'essence sont les impôts les plus régressifs qui soient. Ils ne tiennent pas compte du revenu. Pauvres ou riches, tout le monde paye.

J'accuse le gouvernement conservateur d'imposer les pauvres en même temps qu'il accorde aux riches de généreux allègements fiscaux et cette exemption de \$500,000 sur les gains en capital. Nous sommes maintenant le seul pays industrialisé d'Occident à ne pas imposer les gains en capital. Partout ailleurs, dans le monde industrialisé, ces gains sont imposés d'une façon ou d'une autre. Je défie les conservateurs de me donner la preuve—et je l'accepterai—que l'exemption des gains en capital crée de l'emploi. Pareille preuve n'existe tout simplement pas.

M. McDermid: La refusez-vous aux agriculteurs?

M. Rodriguez: Nous avons toujours fait exception en ce qui concerne les agriculteurs. Et nous sommes cohérents.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: C'est ce que nous avons toujours préconisé. Les conservateurs nous ont suivis à leur corps défendant sur cette question, et maintenant qu'ils ont mis les pieds dans le XX^e siècle, ils s'en attribuent le mérite. Je n'ai jamais vu pareille effronterie. D'abord, ce sont les libéraux qui adoptent une bonne initiative néo-démocrate, en font une loi et se l'approprient, et voilà que les conservateurs commencent à les imiter. Rendez crédit à qui de droit, pour l'amour du ciel!

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Nous avons toujours soutenu que l'exemption fiscale sur les gains en capital accentuait les différences sociales au Canada. Elle ne crée pas d'emplois. Seuls les bien nantis peuvent profiter de l'exemption.

Par conséquent, cette mesure est injuste. J'ai déjà dit à la Chambre qu'un régime fiscal devrait être progressiste, équitable et distributif de par sa nature même. Or, l'exemption sur les gains en capital est absolument indéfendable puisque le gouvernement soutire en même temps les allocations familiales aux enfants et aux femmes. En l'occurrence, 31 cents par mois. Oui, le gouvernement extorque de l'argent à nos enfants, il enlève un cent par enfant par jour.